



FEDERATION SYNTEC  
3, rue Léon Bonnat - 75016 PARIS  
Tél: 01 44 30 49 00 - Fax: 01 42 88 26 84



Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France

**AVENANT N° 31 DU 15 DECEMBRE 2005 A LA CONVENTION COLLECTIVE  
NATIONALE DU 15 DECEMBRE 1987 DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES,  
CABINETS D'INGENIEURS CONSEILS, SOCIETES DE CONSEILS**

**VALEURS DES APPOINTEMENTS MINIMAUX DES IC**

Le présent Avenant vise à déterminer les salaires minimaux conventionnels des IC.

**ARTICLE 1**

La valeur du point des Ingénieurs et Cadres est fixée à 17,65 Euros bruts et ce à compter de la date prévue au deuxième article du présent avenant.

**ARTICLE 2**

Les dispositions du présent avenant fixant les nouvelles valeurs des appointements minimaux conventionnels, entreront en vigueur au 1<sup>er</sup> premier janvier 2006 pour l'ensemble des entreprises de la Branche adhérentes à une organisation patronale. Pour les sociétés non adhérentes à une organisation patronale, le présent avenant sera appliqué rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2006 dès la publication de l'arrêté d'extension du présent Avenant au Journal Officiel, dans le cadre du champ d'application transitoire de la Convention Collective Nationale tel que défini par l'Accord du 21 novembre 1995 (JO du 21 février 1996).



FEDERATION SYNTEC  
3, rue Léon Bonnat - 75016 PARIS  
Tél:01.44.30.49.00-Fax:0142 88 26 84



*Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France*

Fait à Paris, le 15 décembre 2005

FEDERATION SYNTEC  
3, rue Léon Bonnat - 75016 PARIS  
**M. Dominique DUFLO**

FEDERATION CICF  
3, rue Léon Bonnat - 75016 PARIS  
**M. Bernard GATTI**

CFE/CGC/FIECI  
35, rue du Fbg Poissonnière - 75009 PARIS  
**M. Jean-Claude CARASCO**

CGT-FO Fédération des Employés et Cadres  
28, rue des Petits Hôtels – 75010 PARIS  
**M. Mathias BOTON**

CFDT / F3C  
47/49 avenue Simon Bolivar – 75019 PARIS  
**Mme Annick ROY**

CFTC/CSFV  
251, rue du Faubourg St Martin- 75010 PARIS  
**M. Gérard MICHOU**

CGT  
263, rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX  
**M. Noël LECHAT**